



ÉTUDE DE QUELQUES DISCOURS DES CHEFS D'ÉTATS AFRICAINS AU SOMMET DE LA FRANCOPHONIE : LE LOGOS AU SERVICE D'UN NOUVEAU TYPE DE DISCOURS

Christophe DJIMI

Université de Ngaoundéré, Cameroun

djimichristophe83@gmail.com

Résumé : Au fil des ans, la Francophonie est confrontée à des nouvelles réalités qui émanent souvent des revendications de ses membres. Dans ce vent de changement, on assiste à un nouveau type de discours qui s'inscrit dans une vision globale de la mondialisation. Notre étude sur les discours de quelques Chefs d'États africains lors des sommets de la Francophonie : le logos au service d'un nouveau type de discours a pour objectif d'analyser ces nouvelles orientations stratégiques. Au terme de cette analyse, les orateurs construisent leur raisonnement autour des arguments de direction, de dépassement pour évoquer ces enjeux lors des sommets. Ce travail s'inscrit dans la continuité des travaux en analyse du discours politique et aussi de la place qu'occupe le logos dans la construction d'un discours.

Mots-clés : argument, discours, discours politique, Francophonie, logos

Abstract : Over the years the Francophonie has been confronted with new demands from its members. In this wind of change, we witnessing a new type of discourse which is part of a global vision of globalization. Our study on the speeches of some Heads of State during the Francophonie summits : logos serving a new type of speech aims to analyze these new strategic orientations. At end of this analysis, the speakers build their reasoning around the « argument de dépassement », of « argument de direction » to evoke these stakes during the summits. This work is part of the continuity of work in analysis of the place occupied by logos in the construction of a discourse.

Keywords : argument, political discourse, Francophonie, logos, speech

Introduction

Le logos désigne l'exercice de la raison dans l'argumentation. Il a été longtemps perçu comme étant la dimension la plus importante d'un discours persuasif puisqu'il était considéré comme « l'argumentation proprement dite du discours » (Reboul, 2011 : 60), ce qui fait dès lors appel à la raison. Le logos fait référence aux arguments ou raisonnements mis en œuvre dans le processus de persuasion qui font appel à l'intellect, à l'esprit de l'auditoire. Si le logos est demeuré pendant longtemps le pôle dominant du discours argumentatif, c'est parce qu'il était considéré comme la seule source d'objectivité, ce qui ne met de l'avant que le rationnel, loin de toutes considérations concernant la personnalité de l'orateur ou concernant les effets émotionnels qui tendent vers la

manipulation (Adam, 2002 : 46). Il se base sur des procédés rationnels tels que la déduction, l'induction, l'explication, l'exemple, l'analogie qui sont en fait hérités de la rhétorique antique.

L'argumentation dans le discours est imperceptiblement liée à la rhétorique ceci par le biais de l'usage qu'on fait de la parole en public. La prise de la parole en public est nécessairement liée à l'efficacité du discours parce qu'elle cherche à infléchir les façons de croire et de sentir. D'où ce but argumentatif du discours :

la rhétorique argumentative part d'une compétence naturelle, la compétence discursive, et la travaille en l'orientant vers les pratiques langagières sociales. Elle combine des capacités énonciatives et interactionnelles (mettre en doute, s'opposer, construire une position autonome). Une intervention rhétorique est constituée d'un ensemble d'actes de langage planifiés, finalisés, s'adressant à un public dubitatif, sollicité par des discours contradictoires, visant à u une action sur les participants à la réunion, en vue d'une prise de décision

(Charaudeau et Maingueneau 2002 : 507)

De ce caractère persuasif vont naître des théories qui se réclament révolutionnaires. Parmi celles-ci, les travaux de Chaïm Perelman en 1958, intitulé *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*. En effet, ce dernier renoue avec la tradition aristotélicienne en mettant l'accent sur l'art de persuader et sur la notion des topiques. Il définit l'argumentation comme : « les techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment » (Perelman et Olbrechts-Tyteca 1970 : 5).

Dans ce présent article, il s'agira d'étudier les discours des chefs d'État et de gouvernement d'Afrique noire francophone lors des sommets de la Francophonie. Il est question des discours qui s'inscrivent dans un raisonnement ayant pour but de construire un nouveau type de discours sur la Francophonie. En effet, cette étude part d'un constat selon lequel, on assiste un peu partout dans le monde à un mouvement de revendication des groupes ethniques minoritaires. Ces revendications comportent très souvent un facteur linguistique important : le débat à propos des langues régionales en France (le breton, l'occitan), par exemple, montre que la langue reste un élément de rassemblement qui suscite la discussion. Bien plus des considérations économiques prennent une partie importante dans les débats. Ces pays africains à faible taux de revenu, souvent au nom des avancées économiques, se penchent vers des partenaires qui leur offrent une certaine stabilité économique et ceci nécessairement passe par l'adoption d'une langue de commerce. L'on constate d'ailleurs le poids que prennent de plus en plus l'anglais et le mandarin dans l'économie mondiale.

À la suite de ce constat, nous avons formulé ces quelques interrogations qui guideront notre étude :

- En quoi le logos participe-t-il à la construction de ce nouveau type de discours ?

- quels sont les arguments qui soutiennent le raisonnement logique dans les discours des orateurs ?

Nous allons étudier un corpus constitué des discours de ces Chefs d'États prononcés lors des sommets de la Francophonie. Travailler sur un corpus politique dans un contexte précis est très complexe. Ne pas se référer aux travaux de M. Pêcheux, nous sera difficile de dissocier notre travail qui se veut analytique à un travail de recensement des concepts idéologiques. Pêcheux a publié sous le pseudonyme de Thomas Herbert. Dans sa première publication (Herbert 1966), Pêcheux applique, les concepts de Bachelard et d'Althusser aux sciences sociales. Il indique que pour devenir véritablement des sciences, les sciences sociales doivent passer par une transformation théorique. Cette transformation passe nécessaire par une nouvelle épistémologie se dissociant des études de l'idéologie. Il s'agit non pas de produire un discours idéologique en un autre discours idéologique mais en *quelque chose d'ordre, exprimable dans les termes d'une nouvelle théorie* (Helsloot et Hak, 2000, 20).

Pour Pêcheux, toute science est principalement science de l'idéologie dont elle se détache (Herbet, 1968) ; ce qui lui permet de présenter une « théorie générale des idéologies. » une telle théorie est nécessaire à la compréhension de la manière dont les idéologies peuvent faire obstacle à la constitution d'une science ainsi que la possibilité de leur dépassement par le biais d'une coupure épistémologique. Dans cette optique, Pêcheux établit une distinction entre deux formes de l'idéologie : La forme empirique (dont l'origine est technique) et la forme spéculative (d'origine politique). Il introduit ici, pour caractériser les différents modes de fonctionnement de ces deux formes, la terminologie linguistique :

La forme empirique concerne la relation d'une signification et d'une réalité, cependant que la forme spéculative concerne l'articulation de significations entre elles, sous la forme générale du discours. Pour user de termes importés de la linguistique, on dira que la forme empirique de l'idéologie met en jeu une fonction sémantique- la coïncidence du signifiant avec le signifié-, cependant que sa forme spéculative met en jeu une fonction syntaxique- la connexion des signifiants entre eux.

(Herbert 1968 : 79)

Cette distinction relève les manquements des analyses dans les sciences sociales. En faisant une analyse empirique du corpus, les analystes du discours, laissent un autre pan de l'analyse notamment la fonction spéculative qu'on attribue à l'idéologie. Pour ce dernier, une analyse ne saurait laisser de côté, le contexte de production qui a précédé à l'élaboration du corpus.

1. l'argument de dépassement

L'argument par le dépassement s'appuie sur le fait qu'au-delà d'un certain stade, on acquiert quelque chose de radicalement nouveau (en bien ou en mal). C'est ainsi que les stoïciens mettent en garde contre l'excès de mépris pour le corps qui risque d'aboutir au suicide.

Fondés sur l'idée d'une succession, ils se tournent non plus vers le passé, comme l'argument du gaspillage, mais vers le futur (Robrieux, 2000 :140). C'est l'attitude de l'éternel insatisfait qui ne peut s'en tenir à son succès actuel.

1.1. *L'argument de dépassement une nouvelle orientation de la vision globale de la communauté.*

Pour ce qui nous concerne, nos orateurs continuellement dans leurs discours respectifs, contrairement à ce qu'on pourrait prendre comme acquis au sein de cette organisation, la langue française constituant le socle de cette organisation doit pour le bien de la survie de la communauté faire avec les autres langues en présence. Il s'agit notamment des différentes langues nationales qui, au fur du temps ont acquis une certaine notoriété au sein de l'opinion nationale. comme nous l'attestent ces exemples suivants :

« Une décennie après cet événement inaugural de son action à la tête de la Francophonie, la question de l'avenir du français reste un sujet majeur de nos préoccupations./ En effet, œuvrer à l'enseignement du français, en valoriser l'usage et promouvoir son statut de langue internationale, nous commandent aujourd'hui de prendre en compte le fait que l'environnement local, où que l'on soit dans le monde, est de plus en plus confronté à la réalité du multilinguisme. Se pose alors la question fondamentale : /Que faire ?

Pour répondre à cette question, nous travaillons au Gabon à la mise en œuvre de l'hypothèse selon laquelle le multilinguisme est un facteur d'immortalité de la langue française, et marquons dorénavant un intérêt particulier à la valeur économique de cette langue ./Notre conviction profonde, en tant que francophones assumés et fiers d'appartenir à notre espace linguistique commun, qui s'étend sur tous les continents, est que l'avenir de notre langue, qui compte parmi ses locuteurs 6 africains sur 10, est dans un multilinguisme tout aussi assumé. » (Discours du président gabonais Ali Bongo au sommet de 2014).

« C'est pourquoi selon nous, la langue française, si elle veut plus servir les idéaux de 1789' que ceux des expéditions coloniales, doit accepter les autres langues comme expressions de la sensibilité des autres peuples./En acceptant les autres peuples, la langue française doit accepter les idiomes et les concepts que les réalités de l'espace de la France n'ont pas permis aux Français de connaître » (discours du président burkinabè au sommet de Versailles en 1984)

La langue française pour nos orateurs doit pour sa propre survie, partager l'espace linguistique africain avec d'autres langues nationales. Pour cela, un multilinguisme sera un facteur d'immortalité de la langue française comme le dit le président gabonais. Que toutes les diversités linguistiques soient prises en compte au sein de cette communauté.

Un fait récurrent dans presque tous les discours de nos orateurs et qui s'invite naturellement lors des tous les sommets de la francophonie.

1.2. *La langue facteur comme facteur de développement économique*

La langue française doit au-delà de son statut de facteur de cohésion au sein de la communauté, doit devenir un facteur d'expansion économique comme le souligne les discours de nos différents orateurs :

« Ce bel espace linguistique et culturel que nous avons en partage, doit offrir aux jeunes et aux femmes d'Afrique, les raisons d'espérer./Et cet espoir ne peut devenir grand et prendre forme que si la langue française devient véritablement une langue du commerce et des échanges internationaux. En un mot, une langue des affaires./ Nous voulons en effet commercer, négocier et signer des contrats en français. Nous voulons emmener ceux qui, originaires des autres espaces linguistiques, veulent travailler chez nous, à s'exprimer par réflexe en français » (Discours du président gabonais qu sommet de 2014)

« La promotion de la langue française est essentielle mais il faut qu'elle apparaisse non seulement comme un attachement affectif mais également comme un besoin pragmatique pour accélérer le développement des pays francophones, notamment ceux du Sud, et donner à la Francophonie une capacité plus visible en vue de peser sur les enjeux collectifs mondiaux » (Discours du président béninois au sommet de 2008)

En effet, comme le disent nos différents orateurs, la langue française doit devenir une langue de commerce internationale, une langue des échanges au plan mondial, une langue qui doit permettre aux pays du Sud de pouvoir espérer à un développement. Afin de réduire l'écart de développement qui existe entre les pays du Sud et ceux du Nord.

2. Les arguments de direction

Les arguments de direction encore appelés « du doigt dans l'engrenage », de « la pente fatale » ou de la « pente savonneuse », il consiste à dire que, par extrapolation, ce qui a déjà été fait ou ce que l'on a déjà concédé risque fort d'être mené dangereusement jusqu'au bout (Robrieux, 1993 :140). C'est l'inverse en quelque sorte, de l'argument du dépassement puisqu'on redoute ici ce qu'on espérait dans l'autre cas.

2.1. *L'argument de direction pour une instauration d'une nouvelle vision de la Francophonie comme langue du commerce international et de la mondialisation*

Face à l'évolution globale de la société, la francophonie, jadis, tournée essentiellement vers la promotion de la langue française se trouve au fil du temps confrontée à une nouvelle réalité édictée par la mondialisation et le souci permanent de chaque peuple à s'autodéterminer. Il faut noter tout d'abord que la mondialisation actuelle peut être considérée comme la troisième d'une suite ayant commencé au sortir de la deuxième guerre mondiale, avec la création de l'ONU et des organisations internationales. C'est à peu près la seule grammaire dont nous disposons aujourd'hui dans un monde multipolaire pour faire cohabiter les peuples, les idéologies, les cultures et les valeurs. Il s'agit concrètement de l'expansion de l'anglais considérée comme langue de développement et du transfert de technologie (Dominique Wolton, « La diversité culturelle, nouvelle frontière de la mondialisation » ?). Cette première mondialisation politique a été passée sous silence du fait de la guerre froide, mais elle représente aujourd'hui une mondialisation indispensable. La deuxième mondialisation est économique. Elle a été pensée dans les années 1980 comme un dépassement de l'affrontement Est-Ouest et même Nord-Sud. Depuis la chute du mur de Berlin et la fin du communisme, elle est devenue une énorme machine néocapitaliste combinant deux aspects bien connus : d'une part l'enrichissement positif des plus riches mais aussi de certains pauvres et d'autre part une paupérisation dramatique des plus pauvres. Face à cette réalité, nos orateurs construisent un contre-discours qui vise dans bien des cas à vouloir équilibrer le débat concernant cette suprématie de l'anglais en proposant des solutions concrètes. Nous pouvons prendre ces quelques exemples :

« Et cet espoir ne peut devenir grand et prendre forme que si la langue française devient véritablement une langue du commerce et des échanges internationaux. En un mot, une langue des affaires/Nous voulons en effet commercer, négocier et signer des contrats en français. Nous voulons emmener ceux qui, originaires des autres espaces linguistiques, veulent travailler chez nous, à s'exprimer par réflexe en français » (Discours du président Ali Bongo au sommet de 2014)

Il est impératif pour ce dernier que la langue française puisse s'arrimer aux exigences de l'économie mondiale si elle veut continuer à exister et à bénéficier des faveurs des autres pays membres. Il s'agit pour les orateurs qui s'accordent avec les propos de Guilou lorsqu'il affirme :

Elle est également un ensemble géoculturel, une communauté d'États, de peuples et de groupes humains qui...veulent, librement, solidairement, développer en commun leurs langues et cultures, ainsi que les liens de leurs économies et de leurs institutions.

(Guillou, Michel : *La Francophonie. Nouvel enjeu mondial*, HATIER, Paris, janvier 1993)

La communauté est en développement permanent. Aujourd'hui la Francophonie est plus qu'un simple partage de langue. C'est également une communauté économique et politique. C'est également l'avis de ces différents orateurs lorsqu'ils affirment :

« C'est pourquoi la conception d'un projet de développement durable comme mesure de soutien aux programmes mobilisateurs existants créerait une nouvelle dynamique porteuse d'espoir au sein de notre espace. Mais là aussi, comme je l'ai dit plus haut, nous devons le faire en prenant en compte les exigences de l'interdépendance économique et les contraintes de la mondialisation. Dans cette démarche, notre préoccupation majeure est de conduire, dans le cadre d'un partenariat approprié, nos pays à un développement durable et nos populations au progrès légitime auquel elles aspirent » (Discours du président gabonais au sommet de Hanoi en 1997)

« Selon le Niger, la Francophonie devrait mettre au premier plan de ses préoccupations le développement économique et social des pays membres dans le contexte actuel de globalisation. Nous devons éviter de perpétuer une Francophonie à double vitesse. Et le thème de notre Sommet, « Renforcement de la coopération et de la solidarité francophones pour la paix et de développement économique et social », me paraît aller dans ce sens » (Discours du président nigérien au sommet de Hanoi en 1997)

« Le développement reste également un défi au cœur de nos préoccupations. Au Sommet de Dakar, nous avons adopté une Stratégie économique de la Francophonie visant à faire de l'espace francophone un cadre plus dynamique d'échanges, d'investissement, de coopération et de solidarité. Nous y avons souligné combien la mobilité, notamment celle des acteurs économiques, et le développement des partenariats étaient indispensables pour donner corps à un espace francophone adapté aux réalités d'une économie mondiale d'ouverture et de compétition. » (Discours du président sénégalais au sommet d'Antananarivo en 2016)

« Nous partageons déjà la langue : il s'agit d'une valeur ajoutée incontestable de l'espace francophone. Partager la même langue raccourcit le temps de transfert du savoir, raccourcit le temps de transfert du savoir-faire. Mais aujourd'hui, la Francophonie doit être plus qu'une langue en partage ! Aujourd'hui, la Francophonie doit offrir aussi des expériences en partage, des solutions efficaces en partage, des méthodes de réussite efficientes en partage. La

Francophonie doit renforcer la cohésion entre ses États membre ». (Discours du président malgache au sommet d'Ouagadougou en 2004)

Un changement prôné avec insistance par une reprise anaphorique du verbe « devoir ». Il s'agit d'une nécessité impérieuse quant à la dynamique globale qui doit guider la bonne marche de l'Organisation.

Cette préoccupation qui va au-delà de la simple expansion de la langue française à travers le monde traduit au fil de chaque sommet, le souhait unanime de tous les membres à consolider l'Organisation, afin de mieux répondre aux exigences de sa sphère sociétale en perpétuelle changement ; Ce qui d'ailleurs va prendre en compte un ensemble de préoccupations qui sont d'ordres social, culturel et identitaire comme le souligne une fois de plus l'orateur sous-mentionné :

« Sur la base de l'usage d'une langue commune, la Francophonie doit favoriser le transfert des technologies ;

- *le développement des nouvelles technologies de l'information ;*
- *la culture de la paix et de l'État de droit ayant pour corollaire la promotion des droits de l'Homme ;*
- *le droit à l'instruction et à la santé pour tous ;*

le respect et la promotion de la diversité. » (Discours du président nigérien au sommet de Hanoi en 1997)

Il s'agit d'un projet global de la société que doit soutenir la Francophonie si elle veut exister dans un monde en perpétuel mouvement comme le dit une fois de plus notre orateur :

Elle saura alors créer une émulation libératrice d'énergies et d'intelligences pour que la Francophonie entre avec le maximum de chances dans le XXI^e siècle. Telles sont, entre autres, les ambitions que, pour ma part, je souhaite voir le septième Sommet de la Francophonie confier à ceux qui auront, à partir de maintenant, la tâche immense et exaltante de tenir les rênes de notre organisation. (Discours du président gabonais Omar Bongo au sommet de Hanoi en 1997)

D'autres orateurs optent pour un renforcement de l'audace et de la vitalité de la langue française par un enrichissement de cette dernière à travers une modernisation qui prendrait en compte l'ajout des cultures locales :

Ne craignons donc pas d'affirmer notre fierté linguistique, d'aider à son renforcement, à sa vitalité, à sa modernisation. Laissons les cultures locales enrichir la langue française de leurs adaptations, de leur esprit créatif. Faisons du français une nouvelle langue vivante et ne succombons pas au rétrécissement des puristes qui voient le français comme le latin d'hier si bien enfoncé dans sa pureté virginale qu'il perd progressivement la vie. (Discours du président togolais Gnassingbe Eyadéma en 2002)

Une nouvelle langue française plus vivante capable de véhiculer toutes les réalités locales de ses membres doit émerger en lieu et place de cette langue qui pêche par son côté abrupte du fait de sa vitalité à composer avec les autres langues existantes.

2.2. L'argument de direction pour une francophonie plurielle prenant en compte la diversité culturelle de ses membres

Face à un processus d'uniformisation et de la mondialisation surtout prônée par une culture de masse, la diversité culturelle au sein de la communauté a pris une place prépondérante lors des sommets de l'Organisation. Pour qu'elle soit vitale et compétitive, elle se doit de conjuguer cette double action en conservant le français et les langues maternelles de tous ces membres. Dominique Wolton le précise d'ailleurs :

La Francophonie est également vitale dans ce processus de mondialisation dans la mesure où son principal apport politique actuel est de reconnaître absolument que la défense du français est inséparable de la défense de toutes les langues maternelles. La Francophonie est pleinement consciente du fait qu'il ne sera pas possible de sauver quelques langues dans la mondialisation sans les sauver toutes. (Dominique Wolton, « La diversité culturelle, nouvelle frontière de la mondialisation ? », Revue internationale et stratégique 2008/3 (n° 71), p. 57-64. DOI 10.3917/ris.071.0057)

Lors des deux premiers sommets, les questions de la langue et de la culture occupaient déjà les devants de la scène. En réponse déjà à une uniformisation des cultures et à l'hégémonie culturelle américaine, nos orateurs depuis les années 1993, mettent un accent particulier sur la nécessité pour l'Organisation de composer avec les autres cultures que constitue cette dernière. Le sommet de Beyrouth qui s'est tenu en 2002 s'est tenu par ailleurs sous le thème de « dialogue des cultures » ; ce qui montre à suffisance que la Communauté se veut plurielle et qu'elle veut s'enrichir davantage dans sa diversité culturelle. Comme en témoignent ces quelques extraits des discours de nos différents orateurs :

La clé de l'avenir de la Francophonie, c'est le rayonnement du français dans le monde, c'est aussi sa capacité à fédérer encore des peuples de plusieurs continents tout en conservant à notre langue cette aptitude à nourrir la réflexion universelle dans des domaines aussi essentiels que variés. (Discours du président béninois au sommet de 2008)

C'est pourquoi selon nous, la langue française, si elle veut plus servir les idéaux de 1789 que ceux des expéditions coloniales, doit accepter les autres langues comme expressions de la sensibilité des autres peuples. En acceptant les autres peuples, la langue française doit accepter les idiomes et les concepts que les réalités de l'espace de la France n'ont pas permis aux Français de connaître. Refuser d'intégrer les autres langues c'est ignorer l'origine et l'histoire de sa propre langue.

Toute langue est la résultante de plusieurs autres aujourd'hui plus encore qu'hier, en raison de la perméabilité culturelle que créent, en ces temps modernes, les puissants moyens de communication. Refuser les autres langues c'est avoir une attitude figée contraire au progrès et cela relève d'une idéologie d'inspiration réactionnaire. (Discours du président burkinabé au sommet de Paris en 1984)

Le thème qui nous est proposé cette année, s'articule autour du « Dialogue des cultures ». On touche là au cœur de l'idéal de la Francophonie, qui est un enrichissement de tous par la différence de chacun. Le Dialogue des cultures est la source première de la tolérance qui, elle-même, nourrit la paix et la concorde entre les hommes et les États. (Discours du président malien Amadou Toumani Touré au sommet de Beyrouth en 2002)

Bien plus, pour étayer son argumentation, il fait appel à l'argument d'autorité lorsqu'il cite Amadou Hampaté Bah :

La beauté d'un tapis vient de la variété de ses couleurs. S'il n'y a que du blanc, ce serait un drap blanc ; s'il n'y a que du noir, ce serait un pagne de deuil. C'est l'univers tout entier qui est notre Patrie. Chacun de nous est une page du grand livre de la nature. Dans la vaste communauté humaine lancée à la recherche d'un nouvel équilibre, chaque peuple doit apporter la note de son génie propre afin que tout l'ensemble en soit enrichi. Chacun doit s'ouvrir aux autres tout en restant lui-même...

L'orateur donne plus de crédibilité à son argument en rappelant cet illustre chantre de la culture africaine.

Une plus grande prise en compte des aspirations et d'affirmations culturelles des membres de la communauté doit être reconnue par les autres membres. Les pays africains au nom de la valorisation des langues nationales et de l'affirmation culturelle militent pour une Francophonie dans la diversité culturelle. C'est qui d'ailleurs vient renforcer les propos du chantre de la Négritude et fervent défenseur de cette communauté francophone repris magistralement dans les propos du président Macky Sall :

La convergence dans la diversité, « l'accord conciliant » comme disait le Président Senghor, un des pionniers de notre Organisation, c'est ce qui fait la force de la Francophonie. Et la Francophonie gardera sa vocation de matrice féconde de valeurs convergentes lorsque, par la même vertu conciliatrice, elle demeure le terreau fertile où s'expriment avec la même aisance toutes nos diversités culturelles et civilisationnelles. (Discours du président sénégalais Macky Sall au sommet d'Antananarivo en 2016)

Car pour les nations que nous représentons, au passé séculaire et à l'épaisseur historique avérée, la diversité culturelle doit être avant tout une ouverture, une capacité d'intégrer sans substituer, une nécessité de concilier sans

diluer et une détermination à coexister sans dominer afin de mieux contribuer au rayonnement des valeurs universelles. (Discours du président burkinabè au sommet de Ouagadougou en 2004)

Être tous ici réunis, nous les États ayant en partage la langue française, est un réel bonheur. Quelle belle opportunité pour exprimer ensemble notre foi aux valeurs d'humanisme, de démocratie et d'égalité, consolider nos liens de coopération et de solidarité, affirmer notre unité par-delà notre diversité. À plus d'un titre, cette journée est une source de joie. (Discours de S.E. Monsieur Joseph Kabila Kabange Président de la République démocratique du Congo au sommet de Kinshasa en 2012)

L'on constate dans certains discours, une plus ou moins contradiction dans les discours de certains orateurs. Du souci de faire « évoluer » le français en le rendant plus flexible par une sorte d'hybridation, l'on note une forme de conservatisme avérée qui se met au travers de cette volonté. « affirmer notre unité par-delà notre diversité » pourrait susciter une marque latente d'un défi qui opposerait le français aux autres langues.

Cette question de diversité culturelle est dans bien des discours, flouée par des notions de « solidarité, d'égalité des cultures, du dialogue des cultures », qui à faire une remarque mathématique qui voudrait au préalable mettre les autres langues inférieures au français et qu'une nécessité d'égalité s'avère primordiale à l'avancement des idéaux de l'Organisation.

Plus loin encore, nous constatons une certaine réclamation faite par certains orateurs quant à la légitimité d'approuver un autre type de français notamment le français de l'Afrique comme le note cet orateur :

Notre présence à cette conférence se justifie par le fait que du point de vue du Conseil national de la révolution, il existe deux langues françaises : la langue française parlée par les Français de l'hexagone et la langue française parlée dans les cinq continents. (À l'occasion du premier sommet de la francophonie tenue à Paris en février 1986, Thomas Sankara a émis la déclaration suivante.)

Un français parlé en Afrique est envisagé parce qu'il est à même de répondre aux aspirations de toutes les classes sociales ; ceci pourrait permettre de palier le problème de la bonne maîtrise du français hexagonal quand on sait que par le phénomène d'hybridation le français est en concurrence avec d'autres langues nationales. Un appel aux sociolinguistes est implicitement invoqué par notre orateur.

2.3. *L'argument de direction orienté vers un développement durable : la prise en compte des problèmes environnementaux.*

Au fil des ans, en rapport avec l'actualité qui prévaut, la Francophonie est contrainte d'intégrer dans ses missions régaliennes, d'autres nouvelles réalités en rapport avec ses nombreux objectifs. En effet, tout au long de son existence, la Francophonie est obligée d'orienter sa vision globale du monde au regard des nouvelles réalités qui se présentent à elle. Des problèmes d'ordres climatiques au début des années 2000 tiennent en haleine les préoccupations de nos orateurs. Les pays africains, certes non pollueurs, contrairement aux pays occidentaux, observent les méfaits du changement climatique dans son environnement de vie. Face à cette nouvelle réalité, nos orateurs construisent un discours interpellant à l'endroit des autres membres de l'organisation :

Le thème de notre sommet nous interpelle, nous, pays du bassin du Congo, et nous place, une fois encore, face à notre responsabilité, une responsabilité historique, si je devais la qualifier. / Nous nous considérons, nous, pays du bassin du Congo, comme nantis d'une mission tout aussi importante que délicate : celle d'assurer en votre nom à tous, au nom de l'ensemble de la communauté internationale, la conservation, j'allais dire la garde, de notre patrimoine collectif et commun, de ce patrimoine universel qu'est le bassin du Congo. / Nos pays, je voudrais vous rassurer, veillent bien sur ce patrimoine commun. Des mesures importantes ont été prises dans chacun d'entre eux pour garantir la préservation de la biodiversité de ce bassin, pour assurer une gestion rationnelle de ses forêts et faire que ses écosystèmes prennent une part effective au développement durable de l'humanité (Discours du président gabonais Omar Bongo Ondimba au sommet de Ouagadougou en 2004)

Nous formons le vœu de voir notre Organisation, au regard de ses missions propres et des Objectifs du Millénaire pour le Développement, proposer des solutions innovantes et concertées aux questions environnementales et économiques et contribuer ainsi à ce que la mondialisation et la gouvernance mondiale répondent à l'exigence d'une meilleure qualité de la vie pour tous, aujourd'hui et demain/ Ensemble, nous disposons des atouts et des moyens pour y concourir. Faut-il encore que nous ayons la volonté politique requise pour y parvenir. Cela étant, comme Francophones, notre parti pris pour un développement équitable et durable se doit d'être sans équivoque. C'est maintenant que nous devons poser les jalons pour léguer aux générations futures un environnement sain qui préserve l'humanité des catastrophes dues à la surexploitation des écosystèmes. (Discours de S.E. Monsieur Joseph Kabila

Kabange Président de la République démocratique du Congo au sommet de Kinshasa en 2012)

Au-delà de la francophonie autour de la langue française, se construit au fil des ans, une francophonie beaucoup plus actuelle en phase avec les préoccupations de son temps. À un moment où le monde s'organise autour des nouveaux défis qui se présente à lui, la Francophonie n'est pas en marge de ces nouveaux défis. Face à cette nouvelle réalité dictée par une nécessité impérieuse de rationaliser l'utilisation des ressources naturelles, les pays au sud du Sahara, prennent part activement à cet élan de préservation de l'environnement comme le note ces orateurs dans leurs discours respectifs.

Des propositions de « la grande muraille vert », de la préservation des écosystèmes, de la gestion équitable de l'écosystème, nos orateurs marquent leur volonté à s'unir davantage dans la préservation de l'environnement et à laisser un digne héritage à la prochaine génération.

L'utilisation des verbes d'états et d'action tels que « se doit, formons, devons, interpelle etc. » est un indice de cette impérieuse nécessité de changer les mentalités ou les habitudes de tout l'auditoire faisant office de représentant de chaque pays.

2.4. L'argument de direction orienté vers une francophonie humaine et humaniste

La Francophonie face à la recrudescence des conflits, à la perte de l'estime de l'homme et à l'exploitation de l'homme par l'homme, veut montrer une image qui se veut conciliatrice. C'est ainsi qu'au-delà de la promotion de la langue française et de la diversité culturelle de ses membres, elle doit prendre en compte toutes les aspirations de ses membres à s'affirmer comme peuple à part entière. Comme l'affirme cet orateur lorsqu'il dit :

*En tout cas et quoi qu'il en soit, jamais autant, dans notre monde d'aujourd'hui, la quête de liberté et de démocratie n'a été aussi forte, aussi vivace et aussi tenace dans les pays du Sud./C'est **pourquoi** le peuple béninois a la conviction que seul le strict respect des règles du jeu démocratique, de la légalité constitutionnelle, de la liberté et des principes de la bonne gouvernance est le fondement de la sécurité, de la paix et du progrès à l'intérieur des États et entre les États. C'est **pourquoi** les hauts dirigeants que nous sommes devront comprendre que nos peuples ne pourront plus nous supporter facilement tant que leurs droits les plus élémentaires seront bafoués et tant qu'ils continueront d'être victimes de l'injustice et de l'arbitraire instaurés en système de gestion dans les rapports sociaux.* Discours du président burkinabè Mathieu Kerekou)

Il s'agit d'une francophonie de paix, de liberté et de démocratie pour un développement prôné par l'orateur. Face à aux spectacles désolants qu'offre l'humanité, la francophonie doit constituer un rempart contre tous ces spectacles de désolations. L'emploi anaphorique du groupe prépositionnel « c'est pourquoi » est une marque de l'engagement de cet orateur à faire bouger les lignes.

Conclusion

Dans un monde en mutation, les discours de la Francophonie évoluent au fil des ans. C'est ainsi que les chefs d'États africains qui assistent à ces sommets, adaptent leurs discours dans un souci d'une plus grande prise en charge de leurs préoccupations. C'est ainsi qu'ils usent des arguments de direction et de dépassement pour exprimer leurs doléances et leurs préoccupations.

Références bibliographiques

- ADAM, Jean-Michel (2002), « De la grammaticalisation de la rhétorique à la rhétorisation de la linguistique », dans Roselyne KOREN et Ruth AMOSSY (dir.), *Après Perelman : quelles politiques pour les nouvelles rhétoriques?*, Paris, L'Harmattan, p. 9-55.
- AMOSSY, Ruth (2000), *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin.
- CHARAUDEAU Patrick et Dominique MAINGUENEAU (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Éditions du Seuil.
- Dominique Wolton, 2008, « La diversité culturelle, nouvelle frontière de la mondialisation ? », *Revue internationale et stratégique* 2008/3 (n° 71), p. 57-64. DOI 10.3917/ris.071.0057
- GUILLOU, Michel, 1993, *La Francophonie. Nouvel enjeu mondial*, HATIER, Paris.
- PÊCHEUX M. Sous le pseudonyme de Thomas Herbert, 1996, « réflexion sur la situation théorique des sciences sociales et, spécialement, de la psychologie sociale », *cahiers pour l'analyse*, 2, p. 174-203
- PERELMAN, Chaïm et OLBRECHTS-TYTECA Lucie, 1970, *traite de l'argumentation, la nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Edition de l'université de Bruxelles.
- ROBRIEUX, Jean-Jacques, 2005 [2000], *Rhétorique et argumentation*, Paris, Nathan, <https://www.francophonie.org/Une-histoire-de-la-Francophonie.html>